

## Continuité pédagogique Enseigner et apprendre à distance Quelques pistes

La continuité pédagogique a pour but de permettre aux élèves de continuer à apprendre, à construire des connaissances et des compétences, **en cohérence avec leur niveau de scolarisation**. Vous pouvez vous autoriser à faire des choix liés aux spécificités de l'enseignement à distance. L'absence physique de l'enseignant appelle l'attention sur des questions d'autonomie dans les apprentissages et de structuration de l'enseignement, notamment pour les élèves fragiles. Cela nécessite **le maintien du lien social** entre l'enseignant et les élèves, mais également entre les élèves. Il convient donc de privilégier le travail collaboratif et l'entraide afin de garantir une continuité pédagogique réelle, au regard des risques de blocages liés aux usages du numérique.

### Quelques points de vigilance

- Enseigner à distance et apprendre seul peuvent générer une tension et une fatigue plus grandes qu'en classe. Veillez à éviter toute surcharge, en prévoyant **un étalement progressif du travail**.
- Les **activités doivent être rendues plus accessibles qu'en classe**, où elles font l'objet d'explicitations, de reformulations et de régulations en temps réel par l'enseignant.
- Les activités doivent pouvoir être réalisées en autonomie, sans nécessiter l'aide de proches. **Prévoir des modalités et des temps d'échange à distance avec les élèves**, synchrones ou asynchrones, pour permettre l'appropriation des consignes et des documents est utile.
- Réguler le travail à distance est essentiel :
  - o la **fréquence et la quantité du travail** dans une discipline doit être raisonnable et prendre en compte l'ensemble des travaux donnés par l'équipe pédagogique de l'établissement ;
  - o il est important d'aider les élèves à **organiser leur temps** (calendrier, planification des activités et des tâches, indication du temps nécessaire pour une activité...).
- Une attention toute particulière et inscrite dans une démarche d'établissement doit être portée aux élèves pour lesquels la construction de cette continuité pédagogique sera particulièrement difficile :
  - o les élèves dont l'accès au numérique est restreint (pas d'ordinateur, un seul ordinateur pour plusieurs enfants, un accès internet uniquement par téléphone...);
  - o les élèves les plus vulnérables pour des raisons sociales, cognitives, de maîtrise langagière...

### Quelques conseils (à resituer dans le contexte actuel)

La continuité pédagogique s'inscrit dans un programme de travail avec des échéances précises. Cela nécessite de mettre en place :

- **un plan de travail** connu par les élèves ;
- **les ressources, les tutoriels et les consignes** nécessaires ;
- **une assistance à distance et un échange régulier** : ENT, mail, réseau social, téléphone, webinaire... ;
- **le calendrier des retours attendus** et un espace de dépôt ;
- **des retours de corrections** sous forme de tutoriels.

Et pour cela il peut être utile de penser à :

- structurer l'activité : il est important d'explicitier les outils et les ressources à mobiliser ;
- penser l'accompagnement des activités : explicitation des consignes, journal de bord, plan de travail avec des points d'étape, espaces d'échange et de mutualisation (forum, chat...), etc.
- ne pas négliger les supports audio ou vidéo qui présentent un réel intérêt pour passer des consignes et faire travailler les élèves. Des moyens simples tels que les smartphones suffisent à une qualité de diffusion Web.
- être attentif à proposer des moments de synthèse, concrétisés par des traces concises et claires, pour permettre l'appropriation des contenus.
- envisager des modalités d'évaluation des apprentissages qui prennent en compte les spécificités du travail à distance. Un travail collaboratif intégrant des modalités de partage entre pairs peut être formateur. L'autoévaluation permet aux élèves d'avoir un regard sur leurs apprentissages et aux professeurs d'avoir des retours sur leurs progressions.

Dans cette situation de travail inédite, l'entraide entre collègues ayant l'habitude du numérique et ceux qui l'ont moins est nécessaire. N'hésitez pas à solliciter vos collègues ou à proposer votre appui. Des pratiques numériques existent déjà dans de nombreuses classes, il convient de les mobiliser en priorité dans un souci de simplicité et de continuité, sans vous imposer de surcharge de travail.

### **Des outils numériques à mettre en œuvre**

L'usage d'outils complémentaires peut s'avérer nécessaire pour assurer :

- la transmission des consignes et des documents de référence ;
- la mise à disposition des ressources pédagogiques, mais également des tutoriels ;
- la communication entre l'enseignant et ses élèves, mais également entre élèves ;
- le retour par dépôts des travaux réalisés, y compris des fichiers numériques complexes (schémas, maquettes numériques, notices de calculs, programmes...);
- le retour d'évaluations par l'enseignant ou par les pairs, si cette modalité est choisie.

Il est à noter que la **communication orale** reste à privilégier lorsqu'elle est possible au regard des difficultés de lecture de certains publics. À cet effet, il convient de privilégier des **enregistrements vocaux et/ou vidéos** comme support de communication des **consignes** aux élèves. De la même manière, il est possible de créer un **tutoriel** qui sera mis à disposition pour réaliser une correction.

Pensez également à la nécessité de **diversifier les activités de formation**, au regard des outils numériques qui peuvent être mis à disposition des élèves, dans un **cadre professionnel contextualisé**.

D'autre part il est nécessaire, à cette époque de l'année, que les **activités de productions prennent une place importante** (études partielles et adaptées de sujets d'examen, productions rentrant en compte dans la certification, productions propres à chaque diplôme...).

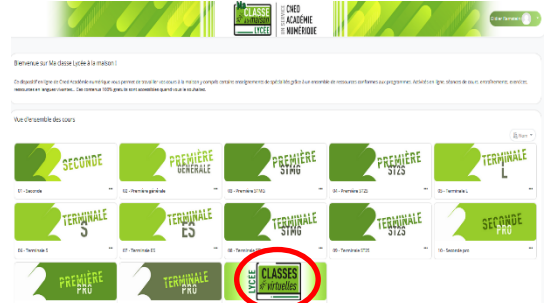
Il convient de **mutualiser les ressources et les modalités de travail** avec le numérique au sein de chaque équipe pédagogique et filière de formation via vos espaces partagés déjà existants (groupe de secteurs, e-réseau, espace tribu...).

Si vous éprouvez une difficulté de mise en œuvre d'un outil numérique et que **votre RUPN** (référent aux usages pédagogiques du numérique) de votre établissement n'a pas de solution de soutien, il vous est possible de prendre contact avec la **coopérative numérique** de votre secteur géographique pour un soutien.

## Liens vers des outils de communication :

- **Réalisation de classe virtuelle :**

En dehors des outils ENT dont vous disposez, vous pouvez utiliser l'outil de classe virtuelle disponible dans le service CNED « Ma classe à la maison » proposé par le CNED.



- **Dépôt de capsules vidéos (notions, consignes, corrigés...) :**

Plateforme de streaming de l'académie de Rennes : vous pouvez vous connecter pour accéder aux ressources avec votre identifiant académique :

<https://video.toutatice.fr/videos/?discipline=technologie-sti>



## Liens vers des espaces de dépôts de ressources :

- **Ressources pédagogiques STI sur Eduscol :**

[https://eduscol.education.fr/sti/ressources\\_pedagogiques?title=&body\\_value=&field\\_type\\_pedagogique\\_tid=All&field\\_domaine\\_tid=All&field\\_formation\\_concernee\\_tid=Bac+Pro&field\\_centre\\_interet\\_tid=&field\\_competeance\\_tid=&field\\_savoir\\_tid=&field\\_activites\\_professionnelles\\_tid=&field\\_auteur\\_tid=](https://eduscol.education.fr/sti/ressources_pedagogiques?title=&body_value=&field_type_pedagogique_tid=All&field_domaine_tid=All&field_formation_concernee_tid=Bac+Pro&field_centre_interet_tid=&field_competeance_tid=&field_savoir_tid=&field_activites_professionnelles_tid=&field_auteur_tid=)

- **Site national de ressources STI :**

[https://eduscol.education.fr/sti/concours\\_examens](https://eduscol.education.fr/sti/concours_examens)

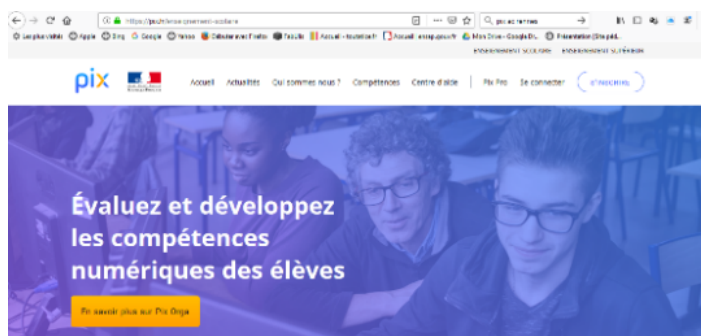
- **Site des ressources pédagogiques de l'académie de Rennes :**

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/>

À cet effet, vous pouvez proposer un article avec des liens vers des ressources, en envoyant à Olivier Glacial ([olivier.glacial@ac-rennes.fr](mailto:olivier.glacial@ac-rennes.fr)), administrateur de l'espacedisciplinaire, un fichier texte, comprenant : un titre court, un article, une photo, les liens et éventuellement les fichiers à déposer.

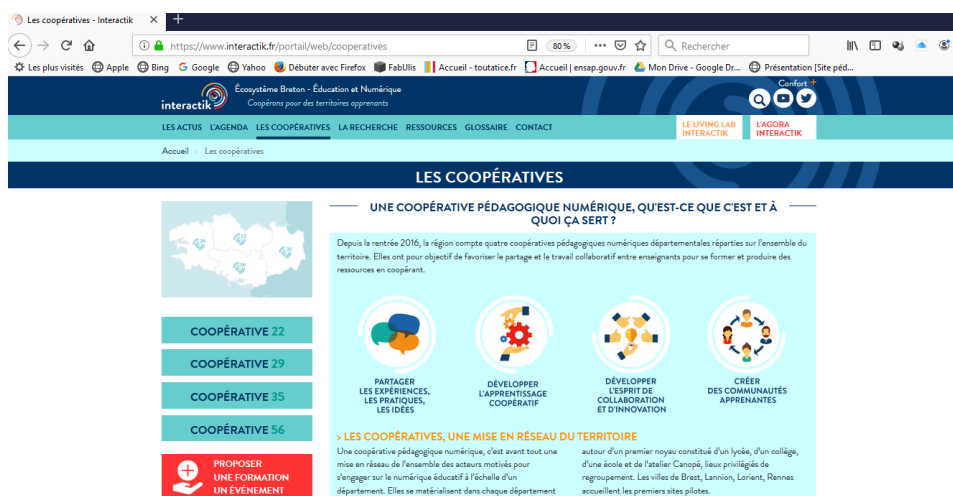
**Liens vers les compétences numériques :**

- **Développer les compétences numériques avec PIX :** <https://pix.fr>



- **Profitez des compétences d'accompagnement numérique des coopératives :**

Interactik <https://www.interactik.fr/portail/web/cooperatives>



Au regard de l'évolution de la situation, ce document peut être mis à jour régulièrement. Vous pouvez contacter votre inspecteur référent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Dans un souci d'efficacité et pour ne pas vous surcharger individuellement, n'hésitez pas à mutualiser vos productions au sein de votre discipline et à nous faire remonter vos publications. Vous trouverez ci-après, pour rappel, les coordonnées de votre inspecteur référent.

Dans le contexte actuel, l'ensemble des IEN STI vous souhaite de prendre bien soin de vous, autant professionnellement que dans votre cadre familial.

Les inspecteurs STI

Nom	Prénom	Discipline	Adresse électronique	Portable Professionnel
CODEN	Philippe	STI	<a href="mailto:Philippe.Coden@ac-rennes.fr">Philippe.Coden@ac-rennes.fr</a>	06.74.21.98.12
DUCLOS	Yvon	STI	<a href="mailto:Yvon.Duclos@ac-rennes.fr">Yvon.Duclos@ac-rennes.fr</a>	06.74.93.87.54
GÉRARD	Thierry	STI	<a href="mailto:Thierry.Gerard@ac-rennes.fr">Thierry.Gerard@ac-rennes.fr</a>	06 73 94 68 06
MAUCLAIR	Ludovic	STI	<a href="mailto:Ludovic.Mauclair@ac-rennes.fr">Ludovic.Mauclair@ac-rennes.fr</a>	06.74.25.12.87
OLLIVIER	Sébastien	STI	<a href="mailto:Sebastien.Ollivier@ac-rennes.fr">Sebastien.Ollivier@ac-rennes.fr</a>	06.74.25.93.99
PATRY	Florian	STI	<a href="mailto:Florian.Patry@ac-rennes.fr">Florian.Patry@ac-rennes.fr</a>	06.07.34.95.73
RAMSTEIN	Didier	STI	<a href="mailto:Didier.Ramstein@ac-rennes.fr">Didier.Ramstein@ac-rennes.fr</a>	06.89.45.16.03
ROBIC	Philippe	STI	<a href="mailto:Philippe.Robic@ac-rennes.fr">Philippe.Robic@ac-rennes.fr</a>	06.89.45.26.34